



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 08/03/2022

N°: 282580 / BP 2022 - 8 - Commission Patrimoine- Personnel - Routes – Infrastructures – Réseaux-Travaux- Affaires générales

**Objet : Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de commissions et organismes divers.**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à la désignation de ses représentants dans les commissions et organismes divers ;

**Vu** la délibération de la Commission permanente du 24 septembre 2021 relative à la désignation de représentants dans les commissions et organismes divers ;

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### Décide

Article 1 : de procéder à de nouvelles désignations de Conseillères départementales et Conseillers départementaux pour la Commission de concertation du Conseil départemental de l'Education Nationale :

2 titulaires : MM. Vincent GIBERT et Victor DENOUVION.

2 suppléants : Mmes Sandrine BAYLAC et Marie-Claude FARCY

Article 2 : de procéder à de nouvelles désignations de Conseillères départementales et Conseillers départementaux pour les conseils d'administration des collèges suivants :

\*collège de BEAUZELLE :

2 titulaires : Mme Line MALRIC et M. Pascal BOUREAU.

2 suppléants ou suppléantes : M. Vincent GIBERT et Mme Marie-Claude FARCY.

\*collège de SEYSSES :

2 titulaires : Mme Sophie TOUZET et M. Jérôme BOUTELOUP.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Annie VIEU et M. Thierry SUAUD.

\*collège de TOULOUSE GUILHERMY :

2 titulaires : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

2 suppléants ou suppléantes : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

\*collège de TOULOUSE SAINT-SIMON :

2 titulaires : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

Article 3 : de procéder à de nouvelles désignations de Conseillères départementales et Conseillers départementaux pour la **Commission Départementale des Transports Scolaires** :

1 titulaire : Mme Martine CROQUETTE.

1 suppléant : M. Pascal BOUREAU.

Article 4 : de procéder à de nouvelles désignations de conseillères départementales et conseillers départementaux pour **l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement du barrage de Montbel** :

3 suppléants : MM. Loïc GOJARD, Julien KLOTZ et Thierry SUAUD.

Article 5 : de procéder à de nouvelles désignations de Conseillères départementales et Conseillers départementaux pour **la Commission de Suivi de Site Toulouse Nord** :

1 titulaire : M. Victor DENOUVION

1 suppléant : Mme Sandrine FLOUREUSSES.

Article 6 : de procéder, pour le **Conseil des Familles des pupilles de l'Etat**, à la désignation de Mme Marie-Claude FARCY et de mettre fin à la désignation de M. Vincent GIBERT initialement désigné.

Article 7 : pour le **Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Garonne**, suite au retrait de Mme Sandrine FLOUREUSSES, d'attribuer les mandats de la façon suivante :

M. Georges MÉRIC, Président du Conseil départemental ou son représentant M. Arnaud SIMION.

1 titulaire : Mme Inès GOFFRE-PEDROSA en remplacement de Mme Sandrine FLOUREUSSES

2 suppléants ou suppléantes : Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS et M. Alain GABRIELI.

Article 8 : de procéder, à la suite de la démission de Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, des organismes cités ci-dessous, aux désignations suivantes :

– pour le **Conseil d'administration du Comité départemental du Tourisme** :

1 titulaire : M. Alain GABRIELI.

– pour l'**Association des tables et auberges de France** :

1 titulaire : M. Pascal BOUREAU.

– pour l'**Association pour la promotion des locations de vacances Clévacances Haute-Garonne** :

1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

– pour l'Association **Relais des Gîtes de France de la Haute-Garonne** :

1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.*

*48 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mme Baylac, MM. Boureau (procuration Mme Malric), Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, Deuilhé (procuration Mme Vieu), Duclos, Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floreusses (procuration M. Denouvion), MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Laurenties-Barrère, Leclerc (procuration Mme Vezat-Baronia), MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, MM. Méric, Péré, Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia, Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

*4 "Abstentions" : Mme Barrière, MM. De Scorraille, Dumoulin et Mme Lamant.*

*2 "Absents" : Mmes El Kouacheri et Masella.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 01/04/2022 - n° AR 031-223100017-20220308-Imc10000283703-DE**